

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Centre Information Jeunesse Aquitaine (CIJA) - Subvention de fonctionnement
au titre de l'année 2004 - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le C.I.J.A est une association qui diffuse, auprès de la jeunesse d'Aquitaine, toutes les informations relatives aux potentialités culturelles, touristiques, économiques de la région, notamment celles qui relèvent des communes et de la Communauté urbaine de Bordeaux (infrastructures, animations, vie pratique...).

Implanté dans deux locaux au centre de Bordeaux et dans dix huit centres dans des communes de la Communauté urbaine, le C.I.J.A est fréquenté à 60% de lycéens et d'étudiants, à 20% de salariés et à 20% de demandeurs d'emplois, ce qui représente environ 4 000 contacts par jour (2 000 visiteurs à Bordeaux, 1 200 dans les autres centres et 800 par internet).

Les domaines d'intérêt de ses visiteurs sont multiples (emploi, formation, prévention santé, loisirs). De plus, depuis 1999, le C.I.J.A a été reconnu par la Commission Européenne comme structure d'accueil de l'I.P.E (Info Point Europe) de la région Aquitaine.

Son activité s'est également renforcée par la création d'un Pôle Projet Jeune, structure d'aide et de soutien à l'initiative des jeunes et du point « CYB » qui permet aux jeunes de naviguer gratuitement sur le web (clientèle de toute la Cub, avec une centaine de jeunes par jour, augmentation des jeunes de la rive droite - accès facilité par tramway).

Depuis 1994, la Communauté urbaine participe au développement de cette structure. L'ensemble des guides et parutions édités par l'association (à titre gratuit pour les jeunes) permettent une vulgarisation des services administratifs des collectivités. Pour cette année, la Cub disposera d'une double page pour présenter les compétences communautaires.

Fort de l'expérience 2003, la rubrique « jobs d'été » qui a compté 5300 participants (la Communauté urbaine de Bordeaux fut présente avec une sensibilisation à la sécurité routière) se renouvelle en janvier 2004.

Un agenda bien fourni permettra cette année encore une participation active de notre collectivité avec :

- les journées sur les concours administratifs les 3 et 4 mars,

- les chantiers des jeunes bénévoles le 21 avril,
- la semaine de l'Europe du 3 au 7 mai,
- la journée sécurité routière en septembre

et de toucher un éventail très large de jeunes citoyens et habitants de l'agglomération.

De plus, les aménagements de la place Pey Berland à Bordeaux permettront à compter de cette année, d'extérioriser le Cija et de l'ouvrir au plus grand nombre.

S'agissant d'une activité de communication à caractère intercommunal et d'intérêt local, notre établissement, au titre de l'exercice 2004, est sollicité pour verser une subvention de 25900 euros (soit 169 892 Francs) au C.I.J.A dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC s'élevant à 1 197 487,03 € (soit 7 855 000,00 francs) présenté ci-joint.

C'est la raison pour laquelle il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

1°) décider de verser au C.I.J.A, une subvention de 25900 euros (soit 168 892 Francs) au titre de l'exercice 2004, à imputer à l'Article 6574, Chapitre 65, Fonction 0230 du budget de l'exercice en cours.

2°) autoriser Monsieur le Président, à signer la convention ci-annexée destinée à régler les modalités de versement de celle-ci.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. FRANÇOISE CARTRON

